



Une génération comparable à aucune autre génération après elle.

Toutes les louanges vont à Allah, le Seigneur des mondes.

J'atteste qu'il y a de divinité que Allah, l'Unique, sans associé.

Et j'atteste que notre prophète Mohamed (صلى الله عليه و سلم) est son envoyé et serviteur.

Que les prières et le salut d'Allah soient sur Lui, sur Sa famille, sur Ses compagnons, ainsi que ceux qui les ont suivis dans le bien jusqu'au Jour Dernier.

Mes très chères sœurs, mes très chers frères,

Nous évoquerons aujourd'hui la génération du messenger d'Allah (sas), les gens de son époque, eux qui se sont donné corps et âmes pour Allah, entre les mains du messenger d'Allah (sas). Il était leur enseignant, leur dirigeant et leur conseiller. Les âmes de ces hommes et de ces femmes étaient en permanence abreuvées et alimentées par le prophète (sas).

Aujourd'hui, nous n'aborderons pas les sujets tels que leurs adorations, leurs sacrifices, leur savoir, leur savoir-vivre, leurs efforts pour la religion.

Non, aujourd'hui, nous évoquerons ceux parmi les premières générations musulmanes qui ont péché ou fauté. Puis, avec vérité et justice, nous comparerons leurs péchés avec les nôtres, puis leurs réactions après leur péché, avec nos réactions après nos péchés.

Le message islamique a illuminé la ville du messenger d'Allah (sas), il y a plus de quatorze siècles. Le prophète (sas) s'asseyait au sol, dans la mosquée. Ses compagnons étaient autour de lui. Il était telle la lune, au milieu des étoiles, dans l'obscurité de la nuit. Il les instruisait, les éduquait, et les purifiait, alors qu'ils étaient auparavant, dans un égarement évident. Ces assises étaient les meilleures des assises, car ceux qui y assistaient sont : les plus grands compagnons du prophète (sas), les valeureux émigrants mecquois (Al-mouhajiRin), les généreux et accueillants médinois (Al-AnsaRs), les plus pieux et les plus érudits parmi les êtres humains.

Ce jour-là, une femme voilée entra dans la mosquée. Le prophète (sas) se tut. Et ses compagnons se turent. Il avança doucement en direction du prophète (sas), jusqu'à ce qu'elle fût devant lui.

Alors elle lui avoua qu'elle avait commis l'adultère, et qu'elle portait un enfant issu de cet union défendue. Puis elle demanda au prophète (sas) d'appliquer la sentence réservée à ceux qui commettent l'adultère, car elle voulait être purifiée de ce péché.

Quelle fut la réaction du prophète (sas)?

A-t-il demandé à ses compagnons de se saisir d'elle?

Fut-il heureux qu'une fidèle soit venue avouer son erreur?

Non, rien de tout cela, mes frères!

Son visage devint rouge. Il détourna son regard de celui de cette femme, faisant comme il n'avait rien entendu.

Remarquez mes frères, le geste plein de foi et de sincérité de cette croyante. Il s'agit de la preuve que la foi était fermement encrée dans son cœur et dans son corps.

Cette femme sait très bien que le prophète (sas) ne va pas se contenter de simplement la réprimander. Elle sait très bien quel est le verdict pour un adultère.

Quelle grandeur de foi, mes frères!

La foi est élevée chez les gens des premières générations de musulmans, à un tel point que même ceux qui transgressent parmi eux ont une foi supérieure aux plus pieux d'entre nous.

Les fautifs parmi eux ont une foi qui transcende la foi des plus obéissants et des plus pratiquants parmi nous.

Quelle fut la réaction du prophète (sas)?

Il essaya de faire en sorte que cette croyante revienne sur ces paroles. Il chercha à savoir si elle n'était pas dans un état émotif, ou en colère, ce qui l'aurait conduite à raconter n'importe quoi. Il lui demanda si elle connaissait la signification des paroles qu'elle venait de prononcer.

Lorsqu'elle confirma ses propos, le messenger d'Allah (sas) lui demanda de repartir, d'attendre la naissance de l'enfant qu'elle porte, et ensuite de revenir le voir.

Et c'est ce exactement qu'elle fit : elle partit, attendit la naissance de son bébé, puis revint avec celui-ci auprès du messenger d'Allah. Elle fit preuve d'une endurance et d'une persévérance sans égales, car elle voulait être purifiée. Allah évoque ce genre de croyant:

{135. Et ceux qui, s'ils ont commis quelque turpitude ou causé quelque préjudice à leurs propres âmes (en désobéissant à Allah), se souviennent d'Allah et demandent pardon pour leur péchés. Et qui donc pardonne les péchés sinon Allah? Ceux qui ne persistent pas sciemment dans le mal qu'ils ont fait.

} SouRate 3 (Ali-3imRane, la famille de 3imRane)

Elle a porté son enfant neuf mois dans son ventre, puis le mis au monde. Et dès les premiers jours de vie du bébé, elle se présente avec lui, à la porte du messenger d'Allah, dans le but de se faire purifier. Jamais le prophète (sas) ne chercha à la retrouver après leur première entrevue. Jamais il n'envoya quelqu'un la surveiller. Elle aurait très bien pu s'enfuir ou se cacher. Au contraire, pour rien au monde, elle n'aurait retardé plus que cela la sentence qui l'attend. Elle vint donc d'elle-même, avec son bébé dans les bras. Elle dit:

"Oh messenger d'Allah, purifie-moi de l'adultère."

Le messenger d'Allah (sas) prit le bébé, et l'embrassa avec tendresse.

Le messenger d'Allah était plein de tendresse, de douceur, et de miséricorde envers toute créature : croyants, non croyants, animaux, oiseaux ou autre. Allah ne dit-Il pas de lui dans le QoR-Ane:

{107. Nous ne t'avons envoyé que comme miséricorde pour les mondes.

} SouRate 21 (Al-Anbyiah, les prophètes)

Qui donc allait allaiter ce nouveau-né si sa mère mourrait? Qui donc allait s'occuper de lui si on lui appliquait la sentence? Le prophète (sas) lui dit:

"Retourne chez toi, et nourris ton enfant. Et ne reviens que lorsqu'il sera sevré."

Alors elle allaita son enfant, et revint ensuite auprès du messenger d'Allah (sas). Encore une fois, personne ne fut envoyé pour la surveiller ou pour être qu'elle reviendrait. Cependant, la force de sa foi fit qu'elle se présenta au prophète (sas) dès qu'elle le put, avec dans ses bras son enfant, qui avait un morceau de pain à la main. Elle dit:

"Oh messenger d'Allah, purifie-moi de l'adultère."

Elle lui remit son enfant, et c'était pire que si on lui arrachait le cœur. Mais le prophète ne faisait qu'obéir à l'ordre divin, en appliquant la justice divine, le droit sur lequel repose la vie

d'ici-bas, ce droit qui s'applique à n'importe quel être humain, indépendamment de ses richesses ou de son rang.

Le prophète (sas) dit:

"Celui qui s'occupe de cet enfant, je lui garantis qu'il sera mon compagnon au Paradis."

Un médinois se leva, et promit de s'occuper du bébé.

Ce fut une scène émouvante, que celle du prophète (sas) qui s'en tient aux commandements divins, sans user de force, de terreur ou d'intimidation. Son seul but est d'éduquer les âmes, jusqu'à ce que l'homme devienne un croyant sincère, soumis à la justice divine. Allah dit dans le QoR-Ane:=

{120. Évitez le péché, en public ou en privé. [...]}

} SouRate 6 (Al-An3ame, les bestiaux)

Toutes les forces de bas-monde, avec ce qu'elles comportent comme organisations et gouvernements, ne pourront jamais s'adresser à leur peuple, et leur dire:

"Ne commettez pas telle chose, même en privé".

Pourquoi?

Parce que Seul Allah le très Haut connaît la vie privée et les activités secrètes. Et le prophète Mohammed (sas) a éduqué ses concitoyens à prendre en compte ce paramètre : Allah connaît les secrets de chacun. Il a accompli cette tâche d'une manière telle, que lorsque l'un d'eux commettait un péché, il venait de lui-même, comme cette croyante, réclamer que la justice lui soit appliquée.

Il arriva que le compagnon Khaled Ibnou Al-Walid injurie cette femme à cause de son péché. Le prophète Mohammed (sas) entendit cela, et dit :

"Doucement Khaled! Je jure par Celui qui tient mon âme dans Sa Main, qu'elle s'est repenti d'un repentir tellement valeureux, qu'il suffirait pour que le pire des brigands soit pardonné."

Il s'agit d'un repentir sincère, et nul n'a le droit d'avoir de mauvaises paroles envers cette personne. Car celui qui se repentit obtient l'absolution divine.

Dans une version du récit, le prophète (sas) pria pour cette femme lorsqu'elle mourut. Alors Omar (Ra) lui dit:

"Tu pries pour elle alors qu'elle a commis l'adultère?!"

Alors le prophète Mohammed (sas) lui répondit:

"Elle s'est repenti d'un repentir tel, qu'il suffirait au repentir de soixante-dix personnes parmi les médinois. De plus, connais-tu un, repentir meilleur que celui qui consiste en le fait de donner sa vie à Allah le très Haut."

Oui, mes frères, l'application des règles divines, doublée d'un repentir sincère, conduisent tout droit vers le pardon d'Allah. La justice divine doit être employée, quelque soit le grade ou le niveau social du croyant concerné.

Le deuxième récit concerne une femme qui vivait à l'époque du prophète Mohammed (sas), et dont l'activité était de voler les biens des autres. Lorsque ses méfaits furent découverts, la peine encourue pour vol devait être appliquée.

Cependant, elle faisait partie des familles de haut rang de la tribu des QoReïch. Alors ceux-ci voulurent agir en sa faveur, en envoyant quelqu'un intercéder pour elle auprès du messenger d'Allah (sas). C'est Oussamah Ibnou Zaïd (Ra), le fils du fils adoptif du prophète (sas), qui fut désigné. Alors Oussamah (Ra) essaya de réclamer l'indulgence au prophète (sas) vis-à-vis de cette voleuse. Le visage du prophète (sas) se mit à rougir. Il dit:

"Es-tu en train d'intercéder pour une personne qui a transgressé les limites d'Allah?"

Oussamah (Ra) dit :

"Pardonne-moi oh messenger d'Allah."

Le soir même, le messenger d'Allah (sas) fit un discours à la mosquée, dans lequel il dit:

"Des communautés avant vous ont été détruites pour la raison qu'elles n'étaient pas équitables dans le jugement. Si l'un de leur noble commettait un vol, ils le laissaient tranquille. Alors que si un pauvre faible commettait le même vol, il lui appliquait la sentence.

Je jure par Celui qui tient mon âme dans Sa Main, même si c'était Fatimah fille de Mohammed (sa fille) qui avait volé, je lui aurais coupé la main!"

Aïsha (Ra) racontera plus tard que cette femme qui avait volé fut très heureuse après cela. Elle se repentit sincèrement et se maria. Elle rendait souvent visite à Aïsha (Ra), qui rapportait ses demandes au prophète (sas).

Mes frères, mes sœurs,

En Islam, aucune personne n'obtient d'immunité, qui lui éviterait la sentence quelle mérite. La religion d'Allah le très Haut ne fait pas d'exception selon les humeurs et les caprices de untel ou untel, ou selon tel médiateur ou tel intercesseur. Le prophète Mohammed (sas) nous dit:

"Si les lois d'Allah ne s'appliquent pas au sultan, Allah maudit celui qui a intercédé, et celui pour qui on a intercédé."

Cela signifie que la législation s'applique au grand comme au petit, au puissant comme au faible. Car mes frères, à quoi sert une législation si elle ne s'applique pas à l'ensemble de la communauté, et si tous les hommes ne sont pas égaux devant ses lois?

Voici une autre histoire, qui concerne cette fois-ci, un homme parmi les contemporains du prophète (sas). C'était un homme qui buvait régulièrement des boissons alcoolisées, et qui été sanctionné pour cela. Un jour, un autre homme se mit à le maudire, et ce en la présence de messenger d'Allah (sas). Alors le messenger d'Allah (sas) lui dit:

"Ne le maudit pas, car je jure par Allah, que d'après ce que j'en sais, il aime Allah et son messenger."

C'était une génération remplie d'amour pour Allah et son messenger (sas). Et même les alcooliques parmi eux portaient en eux cet amour. Leurs péchés, aussi grave étaient-ils, ne les empêchaient pas de livrer leur âme au Seigneur Unique.

Ceux qui commettent des péchés de notre communauté ne sont pas éloignés de la religion comme certains le pensent. Ils n'ont pas renié l'attestation de foi, et ne se moquent pas de la religion. Même à celui à qui il arrive de fauter, il y a beaucoup de bien. Et certains d'entre eux sont même des fervents défenseurs d'Allah et de son messenger (sas).

Mes frères, mes sœurs,

Nous passons à présent à l'époque où Omar Ibnou Al-Khattab (Ra) était calife (*commandeur des croyants*). Omar (Ra) gouvernait avec les règles d'Allah, qui garantissaient la cohésion d'une communauté musulmane mature, car elle redoutait le Seigneur le très Haut.

Un bédouin s'opposa un jour à Omar (Ra) alors que celui-ci était sur le Minbar (*la chaire d'où il prêchait*). Après cela, ce bédouin put rentrer chez lui en toute quiétude et sécurité, sans crainte de représailles de la part du chef des musulmans, Omar Ibnou AL-Khattab (Ra), car il sait qu'il est protégé par les lois divines, et parce qu'il sait que Omar applique cela, en pratiquant le dialogue et la justice.

Une autre fois, Pendant que le Calife Omar Ibn al Khattab (Ra) était en séance avec ses compagnons, deux jeunes conduisant un bédouin entrèrent subitement :

Omar : Qu'avez-vous ?

Les jeunes : Ô Prince des Croyants, cet homme a tué notre père !

Omar s'adressa au bédouin :

Omar : Est-ce vrai ce que prétendent ces jeunes ?

Le bédouin : Oui Ô Prince des Croyants !

Omar : Comment cela s'est-il passé ?

Le bédouin : Il est entré dans ma propriété et quand j'ai essayé de le chasser, et qu'il a refusé, j'ai jeté une pierre sur lui qui l'a touché à la tête et a causé sa mort.

Omar : Talion, Talion !

Le bédouin : Je vous demande Ô Prince des Croyants, par « Celui qui a érigé les cieux et la terre » de m'accorder une nuit pour retourner chez les miens et les informer que vous allez me tuer, ils n'auront qu'Allah Ta'âla sur qui s'appuyer ! je vous promets de revenir.

Omar : y aurait-il quelqu'un pour se porter Garant de ton retour ?

Un mutisme de cimetière régna dans la salle, personne ne connaissait ni cet homme, ni sa tribu et ce n'était pas une garantie pour de l'argent, un terrain, une bête ... Nul ne pouvait ni intercéder ni empêcher Omar dans l'application de la Loi d'Allah Ta'âla.

Cette situation mit le Calife dans un embarras sans précédent : était-ce juste de tuer cet homme et causer la perte de sa famille, ou lui accorder le délai sans garant et peut-être ne pas rendre justice aux deux jeunes ? Omar se tourna vers les jeunes et dit :

Omar : Pouvez-vous le pardonner ?

Les jeunes : Non Ô Prince des Croyants, celui qui a tué notre père doit être tué !

Al Farouk répéta :

Omar : Y aurait-il quelqu'un qui puisse se porter garant du retour de cet homme ?

Un homme aux cheveux grisonnants et méritant tout le respect et la haute considération (Abou Dhar Al Ghifari) se leva et dit :

Abou Dhar : Moi Ô Prince des Croyants !

Omar : Il a tué !

Abou Dhar : Malgré qu'il ait tué !

Omar : Le connais-tu ?

Abou Dhar : Je ne le connais pas !

Omar : Pourquoi tu te portes garant de lui ?

Abou Dhar : J'ai vu en lui « l'aspect des croyants » et pressenti qu'il ne mentait pas, il reviendra Incha Allah Ta'âla.

Omar : Ô Abou Dhar, crois-tu que je te laisserais s'il ne revenait pas ?

Abou Dhar : C'est à Allah Ta'âla qu'il faut appeler au secours Ô prince des Croyants !

Le Bédouin partit après avoir bénéficié de trois jours de délai pour dire adieu à sa famille et leur conseiller de s'appuyer sur Allah Ta'âla et sur eux-mêmes puis revenir pour subir la punition. Une fois le délai passé, Omar Ibn Al Khattab rassembla les gens pour la prière, les deux jeunes arrivèrent; Abou Dhar arriva à son tour et s'assit devant Omar.

Omar : Où est l'homme Ô Abou Dhar?

Abou Dhar : Je ne sais pas Ô Prince des Croyants !

Abou Dhar tourna son regard vers le soleil et eut l'impression qu'il se déplaçait dans le ciel plus vite que d'habitude; les compagnons restèrent muets, ils étaient très préoccupés car ils savaient que Omar Ibn Al Khattab, après le Messager d'Allah (sas) et Abou Bakr Assiddiq (Ra), était celui qui ne craignait personne dans l'application de la Loi d'Allah Ta'âla :

{178. Ô les croyants! On vous a prescrit le talion au sujet des tués : homme libre pour homme libre, esclave pour esclave, femme pour femme. Mais celui à qui son frère aura pardonné en quelque façon doit faire face à une requête convenable et doit payer des dommages de bonne grâce. Ceci est un allègement de la part de votre Seigneur, et une miséricorde. Donc, quiconque après cela transgresse aura un châtiment douloureux.

} SouRate 2 (Al-BaQaRah, la vache)

Et connaissaient la place que Abou DhaR occupait dans le cœur de Omar.

Ils imploraient Allah le très Haut pour que cette situation malencontreuse connaisse une heureuse issue.

Juste avant le coucher du soleil, le bédouin apparut, Al Farouk Omar Ibn Al Khattab et toute l'assistance exhalèrent un profond soupir et crièrent : ALLAHO AKBAR ! ALLAHO AKBAR !

Omar s'adressa au bédouin et dit :

Omar : si tu étais resté chez toi, personne n'aurait su où te trouver !

Le bédouin : Par Allah Ô Prince des Croyants; si je suis revenu, ce n'est pas par crainte de la mort ou de vous, mais par crainte de « **Celui qui connaît certes les secrets même les plus cachés** ». Me voici devant vous après avoir laissé mes enfants à la campagne, tels des petits oiseaux sans eau ni verdure attendant la miséricorde de leur Créateur. Je suis venu pour être exécuté !

Omar se leva et dit aux deux jeunes :

Omar : Qu'en voyez-vous ?

Ils répondirent en pleurant :

Les jeunes : Nous l'avons pardonné Ô prince des croyants pour avoir tenu sa promesse !

N'ayant pas pu retenir ses larmes, Omar s'écria :

Omar : ALLAHO AKBAR ! ALLAHO AKBAR !

Qu'Allah Ta'âla vous accorde sa meilleure récompense pour votre pardon; à Abou Dhar pour son sacrifice, et à cet homme qui a tenu sa parole.

Que Le Tout Puissant t'accorde toi aussi Ô Prince des Croyants la meilleure des récompenses, pour ta justice et ta miséricorde !